

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IGNOKA SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, Lot 001, Ilot 002

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IGNOKA SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Création d'objet d'art
  - Evènementiel
  - Confection de gadgets, Imprimerie, Broderie, et divers...
  - Analyses stratégiques
  - Audit et conseils
  - Consultance et prestations de services divers
  - Commerce général
  - Production textile
  - Intermédiation commerciale
  - Suivi et Evaluation de projets
  - Marketing opérationnel
  - Décoration
  - Achat et Vente d'objets d'Art
  - Formation et recrutement
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RESIDENTIEL, Lot 001, Ilot 002

Dirigeant(s) Mlle TOUVOLI AMANI STEPHANIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01220 du 06/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09957/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

